L’état et le fonctionnement du marché

1/ L’état encadre le marché

1. Les dysfonctionnements des marchés.

Le marché ne reunis pas toute les conditions de la concurrence pur et parfaites qui est une garanti pour le conssommateur d’un rapport qualité prix optimum.

* Les situations de concurrence monopolistique.
* Les entreprise pratique des politique de différenciation.
* Les conssomateurs subissent les prix.
* La transparence des marché n’est pas total, l’assymétrie de l’information n’est pas total.
* Souvent l’information reste limité pour le conssomateur.
* Les marchés sont marqué par l’incertitude qui à tendance à grandir avec l’évolution des techniques de production, l’apparition des TIC et les stratégie des entreprise concurrente.

1. L’état garanti de la concurrence

Depuis le milieu du 19ème, l’état à endossé l’habit d’arbitre et de gendarme des marchés. En France, l’état à mis en place un cadre légal favorable à la libre concurrence et à la protection du conssomateur. Mais la compléxité des marchés augmente. L’UE et L’ONC, construisent des rêgles applicables par tous qui fixent les conditions de la compétitions économique mondiales. L’état doit éviter les ententes, les barrières à l’entrée, les concentrations excessives. Il doit garantir la qualité de l’information et la liberté de choix des conssommateurs. Ils imposent la tracabilité des produits, interdit la pub menssongères et peut prendre des sanctions finnancières.

2/ L’état se substitue au marché

1. Les externalités

Certaine activité ont des effets positif ou négatif sur l’environnement sans qu’il y es transaction(ces effets sont subis). Si l’impact correspond à un avantage, c’est une externalité positif : ex la rechaerche et le développement, création d’emploi. L’augmentation de la production qui entraine une augmentation du PIB.  
Ca peut etre la prod d’information mise a la disposition sur internet.  
Si c’est un défaut, c’est une externalité négatif. Pollution.  
L’état, garant de tous, doit intervenir pour palier au défaillance du marché. Il peut par exemple, imposer des taxes(carbonne), A l’inverse,il peut encourager les activité qui produise des externalité positif en prenant des mesure incitative comme des exonération fiscal, des aides a la recherche et dévelopement.

1. Les bien publics/collectif

Un bien public est un bien qui peut être conssomer par plusieur personne en même temps.Il se distingue des bien privé par deux caractéristique. Il est indivisible. Il n’y a pas de rivalité entre les conssommateur. La consomation d’un individu n’a pas d’incidence sur les autres.  
Le marché ne peut produire un bien dont les utilisateurs ne peuvent être identifié. L ‘état doit donc intervenir. Le financement des bien public par l’état entraine des dépenses de l ‘état. Ce qui agrave le déficit. L’état impose au agent économique de participer par l’intermédiaire des impôts à leur financement.

3/ L’intervention de l’état dans le secteur informatique

1. L’infrastructure publique de recherches.

L’état peut lui même executer la recherche, cela s ‘applique d’abord à la recherche fondamentale dont l’objet est l’élargissement des connaissance. Elle n’a pas de résultat économique fondamental. Cette recherche détecte les voie possible d’avancé. Elle identifie les impasses. Des découvertes fondamental dans le domaine des math peuvent entrainer la création de logiciel très rentable. Nous avons travaillé en France le réseau carnot qui vise a encourager les partenariat de recherche entre les université, les ingénieurs et les écoles d’entreprise. L’état peut également aidé les entreprise financièrement.

1. Les commandes publiques

L’etat est lui meme utilisateur de TIC, une partide ces besoins est acheté au secteur privé qui dispose de compétence spécifique. La commande publique peut etre utilisé comme un levier de politique technologique. L’état est le premier client d’un bien ou d’un service informatique.

1. Les crédit incitatifs

L’etat peut fournir des financements au entreprise sans contrepartit directe. L’idé est de réduire le cout de recherche et développement au entreprise. L’etat veut distribuer en france, des prêts a des condition favorable. Plusieurs critique sont adressé à ces programmes. Les premier sont que l’etat se substitue au marché. L’état peut subvenssionner indirectement la recherche des entreprises en allégeant les impots. La mesure la plus importante, c’est le crédit impôt recherche.

1. Coopération en recherche

L’état peut permettre ou même encourager les entreprise de se regrouper autour de projet de recherche. Dans le cadre d’une coopération, chaque partenaire bénéficie des compétence et découverte de tous les autres. Il y a reciprocité/synergie. Il faut éviter que les participants adopte des stratégie de passager clandestin qui consisteré a contribuer peut au programme tout en tirant un bénef maximale

1. Politique de soutien aux jeunes entreprise inovantes

Un environnement réglementaire, financier et fiscale favorable. En France, les entreprise béneficie d’exonération, de charge sociale, sur les emploi de chercheurs Crédit d’impot recherche, et les entreprise peut accéder au marché financier et boursier